



ANNEXE au 31 décembre 2013

Compte de Résultat

— —

CHARGES

Maintenance

Maintenance pour 1000€. Les frais liés à ce poste ont été réduits entre 2012 et 2013.

Honoraires

Il s'agit principalement d'Honoraires d'avocat dans le cadre de procédures judiciaires engagées par la CNES pour la défense des salariés exerçant dans les métiers liés aux Conventions collectives couvertes pour un montant de 5353,28€.

Déplacements et Missions

Il s'agit des dépenses liées aux déplacements pour des réunions, commissions, Assemblée générale, rencontres avec les salariés et enseignants, rencontres avec des Parlementaires ou élus pour un montant de 1864,37€.

Services bancaires

Frais bancaires habituels de gestion de compte pour 61,79€.

Frais postaux

Ce poste regroupe les frais postaux, de téléphone et d'internet soit 1465,14€.

Salaires

Il s'agit d'un salaire pour les missions administratives et juridiques pour un montant de 1793,08€, salaire auquel il a été mis fin en début d'année en raison de la suppression prévue du FADP pour la Cnes. La loi sur la représentativité syndicale a entraîné la perte d'un emploi.

Charges sociales dont Urssaf

Charges sociales liées au salaire du poste précédent et à un reliquat pour 3583€.

PRODUITS

Subventions

Il s'agit des sommes, 50.000€, versées au titre du FADP - Fonds d'aide au Paritarisme

Cotisations

Cotisations habituelles annuelles pour 4113,94€.